

Le magazine des clients de la Suva, n° 3 // août 2011

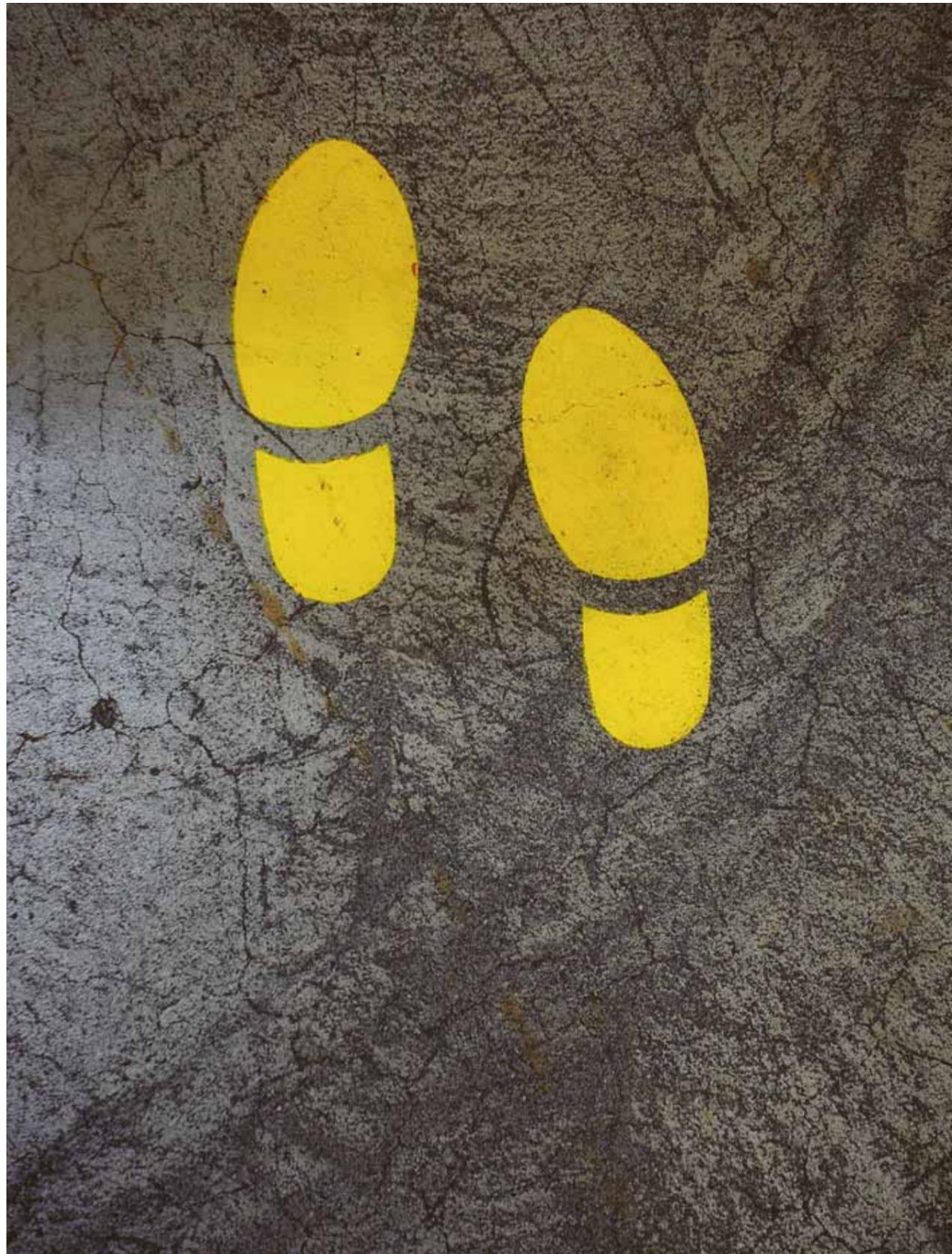
benefit



Changement

suva

Mieux qu'une assurance



Changement: la seule constante

Chères lectrices, chers lecteurs,

Où que nous nous trouvions, nous sommes constamment confrontés au changement, qu'il soit négligeable ou important. Sa constante est que nul ne peut l'empêcher. Nous pouvons tout au plus l'influencer... avec un peu de chance! Imaginez un champ de blé disparaissant soudain sous des rangées d'immeubles. Qui se souviendra de cette étendue bucolique après quelques mois?

Peu importe que nous approuvions ou non le changement. Nous pouvons difficilement nous y soustraire. Toutefois, nous n'y sommes pas entièrement livrés. Nous pouvons aussi décider de considérer le changement comme une chance à saisir.

C'est le cas de Wander. En 2002, lorsque cette entreprise de tradition connue pour son Ovomaltine a été reprise par Associated British Foods, une des plus grandes multinationales alimentaires de plus de 96 000 employés, plus aucun doute n'était permis: le moment du changement était arrivé. Avec du recul, cette étape s'est avérée positive. L'entreprise s'est tout particulièrement investie dans la sécurité. Le nombre d'accidents et de jours d'absence a baissé, de même que les primes d'assurance. Nous vous laissons découvrir dès la page 4 comment Wander s'y est prise concrètement.

Certains lisent l'avenir dans une boule de cristal, d'autres dans les cartes ou le marc de café. La Suva procède autrement. Pour identifier les risques futurs d'accidents professionnels et durant les loisirs et savoir à quelles maladies professionnelles les travailleurs seront confrontés, elle applique un radar de détection précoce depuis un an. Lydie Lecoultré est l'une des douze «future scouts» qui scrute régulièrement l'avenir pour la Suva. Les réponses qu'elle apporte aujourd'hui au monde de demain vous sont dévoilées en page 20.

Rahel Röllin

01 // Ce sont souvent les petits pas qui inspirent les grands changements.



Organiser: dans les entreprises, la sécurité est bien souvent avant tout une question d'organisation. La société Wander a su faire le bon choix. Elle est devenue une entreprise exemplaire en matière de sécurité au travail.



Abaisser: la Suva affiche un nouveau bilan positif et annonce une baisse des primes d'environ 7% dans l'assurance contre les accidents professionnels et dans l'assurance contre les accidents non professionnels.



Renoncer: la Suva complète sa campagne «Sécurité durant les tournois à six» par des mesures de prévention contre la consommation d'alcool durant la phase de jeu active!

03 Editorial // Sommaire

04 Reportage

Wander: une entreprise exemplaire

10 Focus

La Suva annonce une baisse des primes de 7% en 2012

12 Actualités

Médecin d'arrondissement: un rôle déterminant

13 Pas d'alcool durant le tournoi

14 Communication radio en forêt

L'activité physique profite aussi aux chômeurs

15 Certification ISO pour Bellikon

Réunir personnes handicapées et employeurs

16 Tirer des leçons des accidents

Opérateur écrasé par une plateforme élévatrice

17 Concours

18 Bravo

19 Bravo // A propos ...

20 Portrait

22 Service

24 A suivre ...

////////////////

Wander: une entreprise exemplaire

Texte: Rahel Rölli // Photos: Franca Pedrazzetti

Wander est devenue une entreprise exemplaire en matière de sécurité au travail. Il n'en a pas toujours été ainsi. D'importants changements ont été nécessaires pour parvenir au but. Il a fallu réorganiser l'entreprise, responsabiliser les cadres et renforcer la conscience de la sécurité de chacun.



01



02

Les membres de la Direction de Wander sont unanimes: si, en 2008, la maison mère, Associated British Foods, n'avait pas expressément exigé une baisse du nombre des accidents, ils n'auraient pas engagé de collaboration avec la Suva. «Cette injonction nous a fait prendre conscience de la profondeur du problème et de l'impossibilité de le résoudre nous-mêmes», confie Markus Krienbühl, directeur des ressources humaines chez Wander. «Nous étions contents de trouver, à la Suva, des gens prêts à nous aider pour faire passer des changements fondamentaux», ajoute Theo Schmidt, directeur de la production.

La Direction de Wander a pris les choses en main en s'associant à la Suva pour mener à bien son projet de «sécurité intégrée». Et la problématique a tout de suite été abordée sous un angle pratique et concret. Wander a désigné un chef de projet, défini des objectifs et établi un planning. «Le choix du chef de projet est important pour réussir. Il doit s'intéresser à la sécurité, bénéficier du respect de ses collègues et être un excellent communicateur», souligne Markus Krienbühl.

////////////////

01 // Depuis que les voies de circulation sont clairement signalisées, les collaborateurs des ateliers de production et des services logistiques savent où ils peuvent se déplacer en toute sécurité. 02 // Zoja Tomic et Eliane Raemy, chargées de l'étiquetage des produits, bénéficient désormais de postes de travail ergonomiques.

L'état des lieux: une révélation

Les spécialistes de la Suva sont en étroite contact avec le client, en particulier durant la première phase de lancement du projet. Ils visitent l'entreprise pour dresser un état des lieux: quels sont les risques de chutes et faux pas, neutralise-t-on les dispositifs de protection des machines, où un meilleur éclairage permettrait-il de réduire le risque d'accident, peut-on mieux signaler les voies de circulation, quels sont les équipements de protection et les aménagements ergonomiques nécessaires? Autre point essentiel: identifier d'éventuels points faibles dans le système de sécurité. «Cette inspection nous permet de documenter nos observations avec des photos et d'interroger les collaborateurs. Nous ne venons pas seulement en inspecteurs, mais en partenaires égaux dans les entreprises. L'état des lieux fait ressortir les possibilités d'amélioration ou d'adaptation des processus, les mesures techniques à prendre ou les personnes pouvant être nommées responsables des différents aspects en rapport avec la sécurité», explique Vernerio Braun, animateur de projet à la Suva. «Les analyses statistiques des accidents professionnels montrent qu'il faut compter un accident mortel, une dizaine de cas d'invalidité, un millier d'accidents normaux et une dizaine de milliers de dommages matériels pour une centaine de milliers de situations ou d'actes dangereux. Notre tâche consiste à les reconnaître et à les éliminer chaque fois que possible», poursuit Vernerio Braun.

Une priorité absolue: sensibiliser les cadres

«Le changement de culture parmi les cadres se fait au plus tard lors de la présentation du rapport de l'état des lieux», reprend Theo Schmid. Après la mise au point d'un plan d'action concret, les cadres ont suivi une série de séminaires de la Suva (la sécurité en tant que tâche de direction, évaluation du risque, gestion des événements, audit de sécurité). «Il faut l'appui d'en haut pour une culture de la sécurité qui fonctionne. Sinon, c'est peine perdue. Nous avons réalisé l'importance de la valeur d'exemple des cadres, et que chaque collaborateur, tout comme l'entreprise, doit assumer ses responsabilités concernant la sécurité. Nous en sommes beaucoup plus conscients aujourd'hui», affirme Arnold Furtwaengler, directeur général de Wander. «Je porte des chaussures de sécurité quand je vais dans les ateliers de production, par exemple, et je ne téléphone plus au volant», renchérit Markus Krienbühl. Theo Schmid, directeur de la production, a été surpris de l'importance de l'organisation sur le terrain de la sécurité. «80% des mesures appliquées chez nous touchaient l'organisation: qui contrôle l'observation des prescriptions, qui est responsable de l'ordre et de la propreté, qui se charge de la mise au courant des nouveaux ou comment optimiser la gestion des absences pour que nos collaborateurs reprennent plus rapidement le travail?»

Moins d'accidents, moins de primes

Depuis ce projet, tous les collaborateurs suivent régulièrement des cours de sécurité et cela en vaut la peine: Wander a lancé le projet «sécurité intégrée» en 2008 avec le soutien de la Suva. Entre 2008 et 2010, les accidents professionnels ont diminué de 47%, passant ainsi de quinze à huit cas déclarés. Dans le même temps, les indemnités journalières versées sont tombées de 141 000 à 28 000 francs, soit une baisse de 80%. Les primes nettes de Wander s'établissent à 0,78%, contre 0,86% auparavant. «Nos investissements ont été plus que rentables», résume Arnold Furtwaengler. Et Markus Krienbühl de conclure: «Nous avançons, mais nous ne sommes pas au bout du voyage. Chez Wander, la sécurité a pris une importance nouvelle, et c'est à nous d'entretenir la flamme.»

www.wander.ch/fr

03 // Le nouveau pont roulant installé dans l'atelier d'extraction du malt permet à Reinhold Howald de transporter aisément les filtres en toute sécurité.

Moins d'accidents, moins de primes

Ceux qui recevront leur décision de primes pour 2012 dans quelques jours comprendront vite que le système de primes de la Suva tient compte de plusieurs critères. Si les petites entreprises sont classées d'après l'évolution des sinistres de la branche, les grandes bénéficient d'un système de bonus-malus ou d'une tarification empirique individuelle. Elles peuvent, comme la société Wander, influencer leur prime en pratiquant une prévention active: si les coûts des accidents diminuent, un bonus est crédité sur la prime.

Mais la prévention des accidents est avantageuse pour toutes les entreprises, pour les grandes comme pour les petites! Moins d'accidents et une réinsertion optimale, cela veut dire moins de journées de travail perdues, moins d'absences et moins de charges administratives: ce calcul est valable pour chaque entreprise, car la Suva, en tant qu'entreprise à but non lucratif, restitue ses excédents aux assurés sous la forme de primes plus basses.

La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.

- L'offre de prévention de la Suva dans le domaine de la sécurité au travail et durant les loisirs est un outil efficace pour réduire ou éviter les accidents.
- Lorsqu'il se produit malgré tout un accident, le système de gestion des sinistres de la Suva entre immédiatement en action. En présence d'un cas complexe, l'employeur et la personne accidentée bénéficient d'un suivi intensif de la part des case managers de la Suva jusqu'à la fin du processus de guérison, c'est-à-dire jusqu'à la réintégration dans la vie professionnelle ou jusqu'à la fixation d'une rente, ce qui permet également de réduire le coût des sinistres.
- Les cliniques de réadaptation de Sion et Bellikon, deux centres de compétences de premier plan, accueillent les victimes d'accidents assurés à la Suva.
- Les assurés peuvent réduire leurs charges administratives en utilisant les formulaires électroniques de déclaration de salaire et de sinistre fournis par la Suva.

Des questions sur votre prime?

Vous trouverez des réponses sur www.suva.ch/tarification.



03



04

Moins d'accidents grâce à la sécurité intégrée

Améliorer la sécurité est chose faisable. La Suva aide les entreprises désireuses de perfectionner durablement leur culture de la sécurité et leur sécurité systémique. A ce jour, elles sont plus de 250 à avoir engagé une collaboration pour un «projet de sécurité intégrée». La fréquence des accidents professionnels baisse considérablement dans les entreprises optant pour un programme de ce genre. L'efficacité des mesures est particulièrement visible au cours des trois premières années.

La sécurité intégrée, qu'est-ce que c'est?

- La sécurité intégrée est un projet de la Suva pour les entreprises de plus de 80 salariés à plein temps: il implique chaque collaborateur, soutient et améliore durablement la culture de la sécurité existante et optimise la sécurité systémique.
- La sécurité intégrée développe la conscience de la sécurité et le respect des prescriptions de la part des collaborateurs.
- Les cadres apprennent à connaître leurs responsabilités légales, à estimer les risques et à gérer les phénomènes dangereux. Ils acquièrent les outils nécessaires pour encourager leurs collaborateurs à adopter le comportement requis.
- La prudence est intériorisée, l'entreprise s'imprègne de la culture de la sécurité.
- L'expérience prouve que la culture de la sécurité pratiquée dans le contexte professionnel exerce des effets positifs sur le comportement adopté durant les loisirs.

Avantages de la sécurité intégrée

- Postes de travail sûrs et sains
- Réduction des coûts consécutifs des accidents et des maladies
- Gain de productivité grâce à des systèmes sûrs
- Gain d'image en tant qu'entreprise exemplaire

Pour en savoir plus, une seule adresse:
jeandaniel.bochud@suva.ch

04 // Le réseau de passerelles et d'accès de l'atelier de remplissage, où travaille Claudia Bieri, a été complété et muni de garde-corps. 05 // Beat Bongni, collaborateur du service logistique, porte une nouvelle tenue à haute visibilité. La veste, isolée contre le froid, le protège contre les courants d'air.



05



La Suva annonce une baisse des primes de 7 % en 2012

Bonne nouvelle lors de la conférence de presse bilan de la Suva: le plus grand assureur-accidents de Suisse abaissera ses primes de 7 % en moyenne dans l'assurance contre les accidents professionnels et non professionnels en 2012.



01 // La Suva abaissera ses primes pour la cinquième fois consécutive. (De g. à dr.: Ulrich Fricker, Ernst Maeder) // Photos: Urs Flüeler

La Suva fait bien son travail. Elle affiche un nouveau bilan positif en 2010 et clôture l'exercice sur un excédent de 244,4 millions de francs (188,2 millions en 2009). Ernst Mäder, chef des finances: «La baisse des coûts d'assurance, due avant tout à la nouvelle diminution du nombre des nouvelles rentes d'invalidité, a largement contribué à ce bon résultat.»

Taux de couverture solide et excellente performance

En 2010, la Suva affiche une performance de 5,6 % sur un portefeuille de placements largement diversifié d'une valeur de marché de 39 milliards de francs. Les valeurs immobilisées garantissent les rentes d'invalidité et de survivants d'une centaine de milliers de bénéficiaires auxquels la Suva verse chaque mois environ 140 millions

de francs. La situation financière de l'entreprise est stable et le degré de couverture atteint 121 %.

Primes: cinquième abaissement consécutif

Grâce à une prévention efficace, une gestion des cas opérante, qui fait diminuer le nombre des nouvelles rentes, un contrôle rigoureux des coûts et un résultat financier réjouissant, la Suva sera à nouveau en mesure d'abaisser ses primes en 2012. En moyenne, la baisse atteindra 7 % tant dans l'assurance contre les accidents professionnels que dans l'assurance contre les accidents non professionnels. La prime effective étant liée au risque de l'entreprise et de la branche, des augmentations seront toutefois possibles dans certains cas. Mais plus de 80 % des entreprises verront leurs primes diminuer. Comme



01 // Franz Steinegger, président du Conseil d'administration, est satisfait du travail de la Suva.

le souligne Ulrich Fricker, président de Direction de la Suva: «A travers ce nouvel abaissement des primes en 2012, la Suva restituera 275 millions de francs sous la forme de primes plus basses, entraînant ainsi une diminution des charges salariales bénéfique pour la place économique suisse.» Ce bon résultat provient aussi de l'évolution favorable de la conjoncture. Les recettes de primes, en hausse de 2 %, atteignent 4,313 milliards de francs, et ce malgré une baisse des taux de primes. Le nombre des salariés a augmenté, de même que la masse salariale servant de base à la détermination des primes.

Jamais aussi peu de nouvelles rentes

En hausse de 2,2 %, les accidents et les maladies professionnelles déclarés s'établissent à 458 894 cas en 2010. Le

nombre des accidents professionnels a plus particulièrement progressé en raison de la reprise économique et de la hausse consécutive du nombre des salariés. En 2010, la Suva a accordé 1978 nouvelles rentes d'invalidité, soit le chiffre le plus bas depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-accidents en 1984. La Suva attribue ce résultat à l'efficacité des mesures de réinsertion appliquées dans le cadre du New Case Management.

Maîtriser les coûts

La Suva est une assurance sociale à but non lucratif qui restitue ses excédents sous la forme de primes plus basses. Mais elle n'est pas épargnée par la hausse des coûts de la santé: la gestion systématique des frais de traitement est, par exemple, l'une des mesures appliquées afin de mieux maîtriser les coûts. La Suva procède ainsi chaque année à la vérification électronique ou manuelle de deux millions de factures, ce qui lui permet d'économiser une centaine de millions de francs de prestations indues par an. La fraude à l'assurance constitue un autre point essentiel: la Suva examine plusieurs centaines de cas par an et n'hésite pas à intervenir lorsque des soupçons se confirment. Chaque fraudeur identifié représente jusqu'à un demi-million de francs d'économies. Au total, 234 cas ont été définitivement clos à fin 2010.

Prévention efficace

La prévention est l'un des pivots du produit-mix de la Suva. Chaque campagne a pour but de réduire le nombre et le coût des accidents. La campagne «Vision 250 vies» doit, par exemple, permettre d'éviter 250 accidents professionnels mortels et autant de cas d'invalidité grave en dix ans. Une deuxième campagne en cours s'intéresse à la manipulation des produits amiantés lors de la transformation ou de la démolition des bâtiments anciens. La campagne «trébucher.ch» recouvre à la fois la sécurité au travail et la sécurité durant les loisirs, et pour la prévention des accidents non professionnels, la Suva met avant tout l'accent sur les sports d'hiver, le football et le vélo. // rr2

www.suva.ch/podcast-f

Médecin d'arrondissement: un rôle déterminant



01 // Christoph Bosshard est l'un des 60 médecins d'arrondissement de la Suva. // Photo: Dominik Wunderli

La Suva emploie 60 médecins d'arrondissement au sein de six groupes médicaux. Ce sont des spécialistes des lésions traumatiques et les interlocuteurs des patients, des employeurs et des gestionnaires cas de la Suva pour toute question médicale.

Monsieur Bosshard, vous êtes médecin d'arrondissement à la Suva Berne. Pourquoi la Suva a-t-elle besoin de disposer de ses propres médecins?

La base légale de l'assurance-accidents diffère de celle de l'assurance-maladie. La Suva rembourse les frais de traitement et verse des indemnités journalières et des rentes. Les gestionnaires cas travaillent donc en étroite collaboration avec le service médical. Il s'agit de savoir comment et quand les patients pourront reprendre le travail.

En outre, le service médical donne son avis lorsqu'une réinsertion n'est plus envisageable et qu'il convient d'évaluer le montant de la rente. Comme médecin d'arrondissement, je dois juger si l'état de santé du patient peut être amélioré avec une intervention chirurgicale, des médicaments ou une réadaptation par exemple.

Quelles sont vos tâches quotidiennes? En premier lieu, je conseille nos spécialistes des assurances quand certaines lésions laissent présager une guérison difficile: je cherche à savoir si des thérapies ou des examens spéciaux s'imposent, comment la personne accidentée pourra être réinsérée durablement dans la vie active et si l'incapacité de travail correspond bien à la lésion dont souffre cette personne. Il arrive également que des patients ou leur médecin traitant nous consultent de leur propre initiative pour avoir un deuxième avis.

Comment se déroule l'examen pratiqué par le médecin d'arrondissement? Je commence par expliquer au patient la raison de cet examen et les questions auxquelles je peux répondre, c'est-à-dire les questions d'ordre médical. Je lui précise que les questions administratives seront traitées par un gestionnaire de l'agence compétente de la Suva. Je lui demande ensuite comment il se porte. Tandis qu'il parle, je pose des questions ciblées. Suit alors l'examen médical proprement dit, qui est celui que pratique tout spécialiste ou généraliste. Enfin, je

lui fais part de mes constatations, que j'exposerai plus tard en sa présence au gestionnaire du dossier de façon à exclure tout malentendu.

En quoi cet examen diffère-t-il de celui du médecin de famille?

Le médecin de famille est le médecin traitant. Les médecins d'arrondissement ne dispensent en revanche aucun traitement. Nous jugeons une situation médicale et conseillons nos gestionnaires, les patients ou même les employeurs. Employés de la Suva, nous avons malgré tout une totale indépendance.

Comment garantisiez-vous votre indépendance?

Comme médecin, je suis tenu d'observer à la fois mon éthique de praticien et le code de déontologie de mon association professionnelle, la FMH, ce qui m'offre les garde-fous nécessaires pour préserver mon indépendance. De plus, notre travail se mesure à l'aune de la qualité médicale et non des résultats liés au risque. Les responsables d'agence doivent seulement veiller à ce que nous nous fournissions nos prestations à temps avec le moins de problèmes possible afin que les gestionnaires puissent traiter efficacement leurs dossiers.

Le service médical des agences est désormais réparti en six groupes médicaux. Quels en sont les avantages?

L'avantage réside dans le resserrement du réseau des médecins d'arrondissement. Nous sommes ainsi en mesure de raccourcir les voies d'échange ou, suivant le problème qui se pose, de diriger le patient vers un médecin d'arrondissement techniquement plus apte à traiter son cas. C'est là, assurément, un gain en termes de qualité. // hec

Dépliant «Le service médical de la médecine des assurances»: www.suva.ch/waswo/2953.f



Pas d'alcool durant le tournoi

Les tournois à six sont une manière agréable de passer ses loisirs. Malheureusement, on déplore régulièrement des accidents graves chez les participants. Les causes sont nombreuses: l'une est constituée par le taux d'alcoolémie. C'est pourquoi la Suva a décidé de s'attaquer à ce problème.

Durant la belle saison, de nombreux postes de travail sont désertés le lundi matin. La Suva reçoit des déclarations par douzaines: chevilles foulées, ligaments déchirés, tibias fracturés. Aucun doute: la saison des tournois à six bat son plein! Souvent, l'échauffement des participants laisse à désirer ou les ambitions sportives dépassent les aptitudes techniques ou la consommation de bière est trop importante. C'est pourquoi la Suva complète sa campagne «Sécurité durant les tournois à six» avec des mesures de prévention contre la consommation d'alcool lorsque la partie est en cours.

Incitation à renoncer à l'alcool

Durant cette saison, la Suva veut inciter les participants à renoncer à l'alcool. Equipés de lunettes spécifiques, qui simulent une consommation d'alcool, les participants doivent envoyer le ballon à travers l'ouverture de buts spéciaux. Réussir son tir avec lesdites lunettes constitue un vrai défi. Un «contrôleur» dûment déguisé incite les joueurs à réfléchir sur le thème de l'alcool. La Suva n'a aucunement l'intention de limiter le plaisir lors des tournois à six. Elle le prouve au moyen d'un cadeau particulier: chaque participant au tir au but reçoit un shampoing à la bière.

Une collaboration fructueuse

A la fin des années 90, on enregistrait environ 38 000 accidents de football par an. La Suva et l'Association Suisse de



01 // Dorénavant, la Suva veut prévenir les accidents dus à la consommation d'alcool durant les tournois à six. // Photo: Suva

Football ASF ont alors décidé de réagir en lançant la campagne «Sécurité durant les tournois à six». Depuis, le nombre de blessés est passé de quinze à quatre sur mille participants. Le calcul est simple: si l'on compte environ 3000 francs par cas pour les frais de traitement et les jours d'absence, la campagne constitue une réussite sur le plan financier également. Des coûts réduits signifient également des primes réduites pour les assurés.

Campagne fondée sur la réciprocité

En cas de collaboration avec la Suva, les organisateurs de tournois à six peuvent compter sur une assistance efficace:

- Aide en matière de localisation d'arbitres officiels et prise en charge des frais d'engagement de ces derniers.
- Liste de contrôle à l'intention organisateurs.
- Matériel d'information pour l'échauffement (CD avec musique d'échauffement, brochures, exercices d'étirement, etc.).
- 12 maillots réversibles pour les équipes sans maillots uniformes.

- 20 paires de chaussettes et de protège-tibias.
- Règles pour les tournois à six.

En contrepartie, les organisateurs s'engagent à mettre à la disposition des joueurs un poste sanitaire et une zone d'échauffement. Ils doivent par ailleurs fournir un terrain entretenu avec des distances de sécurité suffisantes, distribuer les brochures de la Suva et appliquer les conditions en matière de tournois. Durant les années où la Suva s'est activement impliquée dans les tournois à six, les échos des organisateurs ont été positifs tant du côté des organisateurs que de celui des participants. Le nombre d'accidents enregistrés confirme par ailleurs cette évolution positive. // sbj

Brochure «Sécurité lors des tournois à six» (téléchargement): www.suva.ch/waswo/88153.f

Affiche «L'alcool est un adversaire dangereux» (téléchargement): www.suva.ch/waswo/77214.f

www.suva.ch/podcast-f



Communication radio en forêt

Une quarantaine d'ouvriers forestiers ont perdu la vie dans le cadre de leur activité professionnelle au cours de la dernière décennie. La branche forestière affiche le risque d'accident mortel le plus élevé. Ces accidents sont parfois également dus à un manque ou à des difficultés de communication verbale et visuelle. Le risque d'accident diminue toutefois lorsque les travailleurs sont équipés d'appareils radio permettant de communiquer directement sans devoir hurler ou arrêter la tronçonneuse, et d'éviter tout risque de malentendu dû à une erreur de compréhension. Il existe différents systèmes adaptables en fonction des méthodes de travail et des besoins spécifiques des entreprises. La Suva veut promouvoir l'usage des appareils radio pour le travail en forêt avec l'aide des fournisseurs spécialisés.

La Suva participe à la démonstration «Treffpunkt Forst, Forêt, Foresta» de la Foire forestière de Lucerne du 18 au 21 août 2011. Elle y montrera, par exemple, comment le bruit des tronçonneuses peut couvrir des appels ou des informations d'importance vitale. Etablir une communication optimale constitue une condition primordiale pour prévenir les accidents sur les chantiers forestiers. Mais les appareils radio ne sont efficaces que si chaque utilisateur suit une formation en radio-communication et respecte les règles établies. Cela veut dire, par exemple, se limiter aux informations vraiment urgentes et importantes, et savoir formuler des messages exacts, brefs, clairs et complets.

La Suva vient de rééditer la brochure «Dix règles vitales pour le travail en forêt» pour sensibiliser les ouvriers forestiers en leur faisant prendre conscience des risques d'accidents. Cette publication destinée aux travailleurs et au personnel d'encadrement passe en revue les principales règles à observer pour rentrer chez soi en bonne santé après une journée de travail. // rr2

www.forstmesse.com
www.suva.ch/waswo/84034.f



L'activité physique profite aussi aux chômeurs

Une activité sportive régulière favorise le bien-être physique et psychique. Il est prouvé que les chômeurs bougent moins que les actifs et coûtent plus cher lorsqu'ils sont victimes d'accidents. Par un projet commun, la Suva et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) entendent remédier à ce manque de mouvement. Objectif: accroître les chances des chômeurs sur le marché de l'emploi et réduire les risques d'accident et de maladie en développant leurs capacités physiques. A l'initiative de la Suva et en collaboration avec Caritas Lucerne ainsi qu'avec l'Ecole-club Migros est né le programme «Tout est dans le mouvement». Les collaborateurs de Caritas Lucerne ont été formés à mettre en œuvre ce programme au quotidien avec les chômeurs.

Durant une phase pilote de six mois, dans le cadre de ses programmes d'occupation pour chômeurs, Caritas Lucerne organise dans sa division «Formation» à Littau des pauses d'activité physique et,

dans ses unités «Travail et environnement» de Littau et «Ateliers» de Sursee, des programmes d'échauffement. Ces exercices et pauses font partie intégrante du programme d'occupation et sont obligatoires pour tous. Les pauses consistent à pratiquer, le matin comme l'après-midi, dix minutes d'exercices de mobilisation de la colonne vertébrale, des épaules et des hanches, qui favorisent la souplesse et l'équilibre. Mirjana Canjuga, spécialiste de la gestion de la santé dans l'entreprise à la Suva, explique: «Il n'est jamais trop tard pour franchir le pas: même les chômeurs âgés peu habitués à bouger peuvent, par une activité corporelle, faire beaucoup pour leur santé». Les exercices de mobilisation sont simples, à la portée des jeunes comme des plus âgés, qui n'ont pas besoin pour cela d'une tenue de gymnastique. «Les participants sont motivés et certains d'entre eux maîtrisaient, après une semaine seulement, la plupart des exercices», précise Thomas Stalder, chef de la division Intégration au travail de Caritas Sursee. Les chômeurs des unités «Travail et environnement» et «Ateliers» accomplissent principalement des travaux en forêt et bougent suffisamment. C'est pourquoi ils exécutent des exercices d'échauffement avant de commencer leur activité, de manière à réduire les risques d'accident et de maladie et à développer chez eux la conscience du corps.

«Les progrès sont notables surtout chez les plus de 50 ans», affirme Mirjana Canjuga. Les réactions des intéressés sont positives et ils sont motivés. Le projet sera intégré à d'autres mesures de réinsertion sur le marché de l'emploi. Au terme de la période d'essai, d'autres partenaires seront sollicités pour s'y associer. // hec



Certification ISO pour Bellikon

La Rehaklinik Bellikon, entreprise de la Suva, a franchi une nouvelle étape sur la voie de l'excellence: elle a obtenu cette année la certification ISO. Pour les clients, partenaires et patients, ce certificat atteste de l'organisation optimale de la clinique et de l'efficacité de ses processus. Il prouve qu'elle maîtrise parfaitement son activité clé, la réadaptation.

Peu de cliniques de réadaptation disposent d'un certificat ISO en Suisse. Il s'agit maintenant de préserver ce standard de qualité. Le secteur de la santé va connaître de nouveaux modèles de prestations et de remboursement, davantage de transparence en matière de résultats thérapeutiques et des patients encore plus responsabilisés. La Rehaklinik Bellikon entend préparer ces enjeux dès aujourd'hui pour asseoir sa position de demain. // vst

www.rehabellikon.ch

Réunir personnes handicapées et employeurs

«Emplois pour handicapés – Handicapés pour emplois» est un programme indépendant de mobilisation, de motivation et de sensibilisation initié par la fondation MyHandicap. Felix Weber, membre de la Direction de la Suva, est l'un des parrains de ce projet innovant. En incitant les demandeurs d'emploi et les entreprises à entrer en contact, «Emplois pour handicapés – Handicapés pour emplois» sou-

haite que davantage de personnes handicapées puissent accéder au marché du travail régulier. Pour ce faire, l'accent est mis non pas sur les déficits physiques ou psychiques des intéressés mais sur leurs aptitudes, leurs points forts et leur valeur pour le monde du travail. La plateforme www.myhandicap.ch, qui met en relation les demandeurs d'emploi, les employeurs et les services spécialisés, constitue l'un des éléments clés du projet.

Felix Weber est convaincu de l'utilité d'un tel concept: «L'intégration des personnes handicapées profite à tous: aux intéressés, aux employeurs ainsi qu'à la société en général. Ce genre d'entreprise requiert l'engagement de chacun, et bien évidemment celui de la Suva, depuis toujours active dans ce domaine, dans le cadre de la réinsertion professionnelle». L'expérience montre que les employeurs sont en principe largement disposés à prendre en compte la candidature de personnes handicapées pour l'attribution d'un poste. Toutefois, un engagement actif et les possibilités de contact font souvent défaut. La plateforme www.myhandicap.ch entend combler cette lacune en permettant aux candidats de réaliser un «job ADN» pour comparer leurs aptitudes avec les exigences requises dans les offres d'emplois. «Pour que l'intégration réussisse, il est important que les parties prenantes se concentrent sur les capacités pouvant être utiles dans le cadre du futur emploi et non sur ce que le candidat ne sait pas faire. «Emplois pour handicapés – Handicapés pour emplois» constitue la plateforme idéale pour ce genre d'approche», affirme Felix Weber. // rr2

www.suva.ch/reintegration-f
www.myhandicap.ch

Impressum

Editeur: Suva, case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 51 11, fax 041 419 58 28
www.suva.ch; benefit@suva.ch
Rédaction: Rahel Röllin (rr2)

Contributions à la présente édition:
Jean-Luc Alt (alt), rédacteur Suisse romande
Beat Arnold (arb), rédacteur spécialisé
Alois Felber (afe), rédacteur spécialisé
Robert Hartmann (hat), rédacteur spécialisé
Chantal Heiniger (hec), rédactrice spécialisée
Stéphanie Berger (sbj), rédactrice
Stefan Kühnis, collaborateur freelance
Vivian Stehrenberger (vst), rédactrice Bellikon
Franca Pedrazzetti, photographe
Urs Flüeler, photographe
Dominik Wunderli, photographe
Jean-Luc Cramatte, photographe
Fränzi Meyer (mfc), mise en pages

Commandes:

Suva, service clientèle
Case postale, 6002 Lucerne
Tél. 041 419 58 51, fax 041 419 59 17
service.clientele@suva.ch
www.suva.ch/waswo-f
Reproduction souhaitée avec mention de la source.
«benefit» paraît quatre fois par année.

Impression avec bilan neutre
en CO2: www.myclimate.org/fr

Le modèle Suva Les quatre piliers de la Suva

- La Suva est mieux qu'une assurance: elle regroupe la prévention, l'assurance et la réadaptation.
- La Suva est gérée par les partenaires sociaux. La composition équilibrée de son Conseil d'administration, constitué de représentants des employeurs, des travailleurs et de la Confédération, permet des solutions consensuelles et pragmatiques.
- Les excédents de recettes de la Suva sont restitués aux assurés sous la forme de primes plus basses.
- La Suva est financièrement autonome et ne perçoit aucune subvention de l'Etat.

Tirer des leçons des accidents Opérateur écrasé par une plateforme élévatrice

Une plateforme élévatrice s'affaisse brusquement au cours de travaux de maintenance provoquant un accident mortel.

Le collaborateur d'une petite société commerciale nettoie et graisse des pièces sous une plateforme de travail en élévation. Il effectue aussi des travaux de maintenance sur le groupe hydraulique. C'est alors que l'accident se produit: pour des raisons inexplicables, le raccord du manomètre (raccord minimes) se détache du groupe hydraulique. L'huile sous pression à 60 bar s'échappe et la plateforme d'un poids de 1200 kg s'affaisse brutalement, ne laissant aucune chance à l'opérateur. Coincé sous la plateforme, l'homme décède de ses blessures.



01 // L'accident s'est produit sur une plateforme élévatrice semblable à celle-ci (cette photo n'a pas été prise sur le lieu de l'accident). La goupille de sécurité permet d'empêcher l'abaissement intempestif de la plateforme. // Photos: Suva

Tenir compte de l'énergie résiduelle

Comment cet accident a-t-il pu se produire? L'enquête révèle que le collaborateur avait déclenché l'interrupteur de sécurité de la plateforme, mais que seul l'entraînement était bloqué. La plateforme s'est abaissée sous l'effet de son propre poids lorsque la pression hydraulique s'est relâchée. L'opérateur n'a pas respecté les consignes affichées à côté de l'interrupteur de sécurité. Il aurait dû utiliser des goupilles de sécurité permettant de bloquer le mécanisme de levage pendant les travaux de maintenance. Il ne l'a pas fait. Le collaborateur a ignoré l'une des «règles vitales pour la maintenance». Son contenu: «Nous neutralisons les énergies dangereuses.» Dans le cas présent, l'opérateur a été victime de l'énergie emmagasinée dans le système hydraulique de la plateforme.

Maurus Adam, secteur industrie, arts et métiers



02 // Les goupilles de sécurité bloquent la barre transversale située sous la plateforme, et l'empêchent de s'abaisser.



03 // L'opérateur a ignoré les consignes affichées à côté de l'interrupteur de sécurité.

Conseils pour éviter ce type d'accident

Assumez vos responsabilités d'employeur et de supérieur en déterminant les risques d'énergie résiduelle dans votre entreprise. Définissez les mesures de protection requises. Contrôlez l'observation des consignes de travail et des règles de sécurité en vigueur.

Mesures complémentaires pour les employeurs et les supérieurs

- Assurez-vous que le matériel nécessaire pour sécuriser les équipements de travail est disponible.
- S'il ne l'est pas, dites STOP et mettez-le à disposition avant d'autoriser la reprise des travaux.
- Vérifiez régulièrement les mesures en vigueur et contrôlez leur application. Éliminez immédiatement toute lacune éventuelle.
- Instruisez régulièrement les collaborateurs et sensibilisez-les aux dangers en relation avec les travaux de maintenance.
- Ne tolérez aucun manquement.

Mesures complémentaires pour les collaborateurs

- Respectez les règles de sécurité en vigueur et appliquez les mesures prévues.
- Si le dispositif de protection est incomplet ou manquant, dites STOP et interrompez les travaux. Avertissez immédiatement vos collègues et vos supérieurs.

www.suva.ch/exemples-accidents

Campagne «Maintenance»

Au mois d'octobre, la Suva lancera une campagne de prévention destinée à réduire le nombre d'accidents graves en relation avec la maintenance. Deux nouvelles publications sont en préparation: la brochure et le support pédagogique «Huit règles vitales pour la maintenance».

Combien de médecins d'arrondissement la Suva emploie-t-elle?

Connectez-vous sur www.suva.ch/concours: vous remporterez peut-être l'un des dix magnifiques prix mis en jeu.

La Suva emploie ses propres médecins d'arrondissement afin que les collaborateurs des agences puissent solliciter rapidement un avis médical compétent. Cette organisation permet en outre de coordonner si nécessaire les mesures médicales.

Un avis utile

Le médecin d'arrondissement conseille les spécialistes en assurances de la Suva lorsque ceux-ci ont affaire à des lésions complexes et à un processus de guérison difficile. Il cherche à savoir quand, où et comment le retour à la vie active sera possible. Par ailleurs, il conseille la personne lorsqu'il s'agit de déterminer si son état de santé pourra être amélioré par des mesures médicales telles qu'une intervention chirurgicale, des médicaments ou une réadaptation. Contrairement au médecin de famille, le médecin d'arrondissement ne dispense aucun traitement. Il clarifie et juge une situation sur le plan médical et conseille patients, employeurs et spécialistes en assurances de la Suva si le cas est complexe. Les médecins d'arrondissement de la Suva ont une stricte indépendance de jugement. Ils sont tenus d'observer leur éthique de praticien et le code de déontologie de leur association professionnelle, la FMH. // rr2



Prix // **1^{er} prix**: bon Ochsner Sport d'une valeur de 200.- // **2^e prix**: chèques Reka d'une valeur de 150.- // **3^e prix**: jumelles Olympus // **4^e-10^e prix**: sacoches banane

Concours

Combien de médecins d'arrondissement la Suva emploie-t-elle?

- A 15 médecins d'arrondissement**
B 30 médecins d'arrondissement
C 60 médecins d'arrondissement

Solution du concours «benefit» 2/2011: A quelle distance un cycliste entend-il s'approcher par l'arrière un véhicule qui roule à 50 km/h?

- A 22 mètres?**
B 16 mètres?
C 3 mètres?

La réponse B est la bonne. Oreilles nues, un cycliste perçoit un véhicule qui s'approche de lui par l'arrière à une vitesse de 50 km/h à une distance de 16 mètres, et il lui reste alors deux secondes pour réagir. C'est ce qu'ont calculé les experts de la Suva. Si ce même cycliste porte des écouteurs émettant une musique d'un niveau sonore typique de 80 décibels, il n'entendra le véhicule qu'à une distance de trois mètres, ce qui lui laissera 30 centièmes de seconde pour réagir, soit un laps de temps beaucoup trop court pour échapper au danger. Ces résultats de la Suva prouvent que, même si le niveau sonore est raisonnable, porter des écouteurs peut avoir des conséquences fatales sur la route. // rr2

Les gagnants ont été informés par écrit. Leur nom est publié sur www.suva.ch/concours.



PostLogistics: la sécurité pas à pas

Les facteurs rencontrent d'innombrables risques de chutes et faux pas au cours de leurs tournées quotidiennes dans les quartiers. PostLogistics a organisé des ateliers de sensibilisation pour plus de 5700 collaborateurs. Un projet issu de la campagne «trébucher.ch» de la Suva.



01 // Les obstacles constituant des risques de chutes et faux pas sont nombreux: chez PostLogistics, tous les collaborateurs ont été sensibilisés.

Les facteurs parcourent des chemins étroits. Ils marchent parfois sur du bitume, parfois sur de la glace. Ils tournent au coin des rues en évitant des obstacles en tous genres. Ils montent et descendent des marches, empruntent des passages non éclairés, livrent des paquets en gravissant des escaliers sans main courante. Leur quotidien est pavé de risques de chutes et faux pas. Et les accidents sont fréquents. Markus Klopfenstein, chef du personnel de PostLogistics, est familier du sujet: «La plupart des accidents sont dus à des situations extrêmes: l'obscurité, la pluie, des feuilles mouillées, la neige, le verglas.» Les facteurs commencent souvent tôt le matin. A cette heure-là, les rues et les chemins ne sont pas encore dégagés, déblayés ou salés.

Cause d'accident numéro un

En Suisse, les chutes et faux pas occasionnent 295 000 accidents par an. Qu'il s'agisse d'accidents professionnels ou non professionnels, les chutes et faux pas sont aussi

la cause d'accident numéro un chez PostLogistics. «Le problème concerne avant tout les facteurs. Mais il existe également dans les centres colis et les bureaux», précise Markus Klopfenstein. Et c'est ce qui a décidé PostLogistics à sensibiliser ses effectifs en utilisant la campagne «trébucher.ch» actuellement menée par la Suva. «Nous avons débuté cette année, nous organisons un atelier sur chaque site et chacun des 5700 collaborateurs y participe», ajoute Markus Klopfenstein. En font partie, d'une part, le personnel des bureaux, des entrepôts et des centres colis, mais aussi un grand nombre de facteurs et de chauffeurs. Les responsables des ateliers recueillent les expériences des participants et commentent des exemples typiques.

Des ateliers pour lancer la campagne

Bruno Steingruber, employé à la base de distribution de Zurich-Oerlikon, dirige l'un des ateliers. Etant préposé à la sécurité chez PostLogistics, c'est tout naturellement qu'il cite des chiffres pour présenter le sujet aux partici-

pants: «La Suva a calculé qu'un accident dû à une chute ou un faux pas coûte en moyenne 18 000 francs à La Poste. Mais cela n'est rien en comparaison de la souffrance des victimes.» Bruno Steingruber montre des photos et fait visiter les lieux pour concrétiser les risques. Les collaborateurs connaissent déjà la plupart d'entre eux. La discussion s'anime à propos d'une plateforme qui devient glissante lorsqu'il pleut, mais aussi des fils électriques et des objets qui traînent par terre. Les chaussures qu'il faudrait porter et les dangers au moment de monter dans un camion ou d'en descendre sont mis sur le tapis. La profondeur inégale des marches d'escaliers, l'absence de main courante et le mauvais éclairage sont cités comme autant de causes d'accidents, au même titre que la fatigue, le stress ou la distraction. Sans parler du verglas et des chemins non salés, autres causes de chutes fréquemment évoquées. Chaque participant a déjà vécu ce genre de situations.

Durabilité

«Dès que les ateliers seront terminés et que nous aurons l'avis de chacun, nous lancerons des actions sur mesure pour chaque site sur le thème des mains courantes, des intempéries et de l'exercice physique», déclare Markus Klopfenstein. PostLogistics exploite les axes prioritaires de la campagne «trébucher.ch» en intégrant les dangers saisonniers. Mais il ne s'agit pas seulement de mener des actions isolées et de coller des affiches: «Nous nous impliquons beaucoup dans la sécurité au travail, la gestion de la santé et le case management. Concernant l'exercice physique, nous avons déjà plusieurs points pouvant être mis en relation avec les chutes et faux pas.» PostLogistics analyse chaque accident, réévalue continuellement ses mesures de sécurité et exploite chaque possibilité d'amélioration. L'entreprise organise aussi des cours sur la sécurité au travail et vise une certaine durabilité à travers une information permanente. «Nous attachons une grande importance à nos collaborateurs et à leur sécurité. Nous espérons que nos efforts leur serviront aussi pour éviter de tomber ou de trébucher en dehors du travail», souligne Markus Klopfenstein.

Texte: Stefan Kühnis // Photo: Dominik Wunderli

www.trebucher.ch
www.suva.ch/podcast-f

A propos ... Changer – pour le meilleur, vraiment?

«Il va y avoir du changement.» Je parie qu'à ces paroles vous éprouvez instinctivement une légère crispation. Une vaguelette d'inquiétude, suivie d'une petite bouffée d'espoir et enfin d'un effort résolu pour «positiver». Tout le monde le répète, il faut donc le croire, «le changement est une chance». Un devoir: la saisir!

Ne négligeons pas, pourtant, ce sursaut initial. «Méfiez-vous de la première impression... c'est la bonne», disait Talleyrand (un spécialiste du changement: il (se) servit (de) la monarchie, la révolution, le Consulat, l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet...)

Ce premier réflexe de recul, il est de bon ton de le taire, de le réprimer. N'empêche qu'il ressurgit, viscéral: la peur de l'inconnu, et aussi la leçon de la vie; combien de fois ne célébrons-nous pas le bon vieux temps, l'ancienne manière de faire, la tradition?

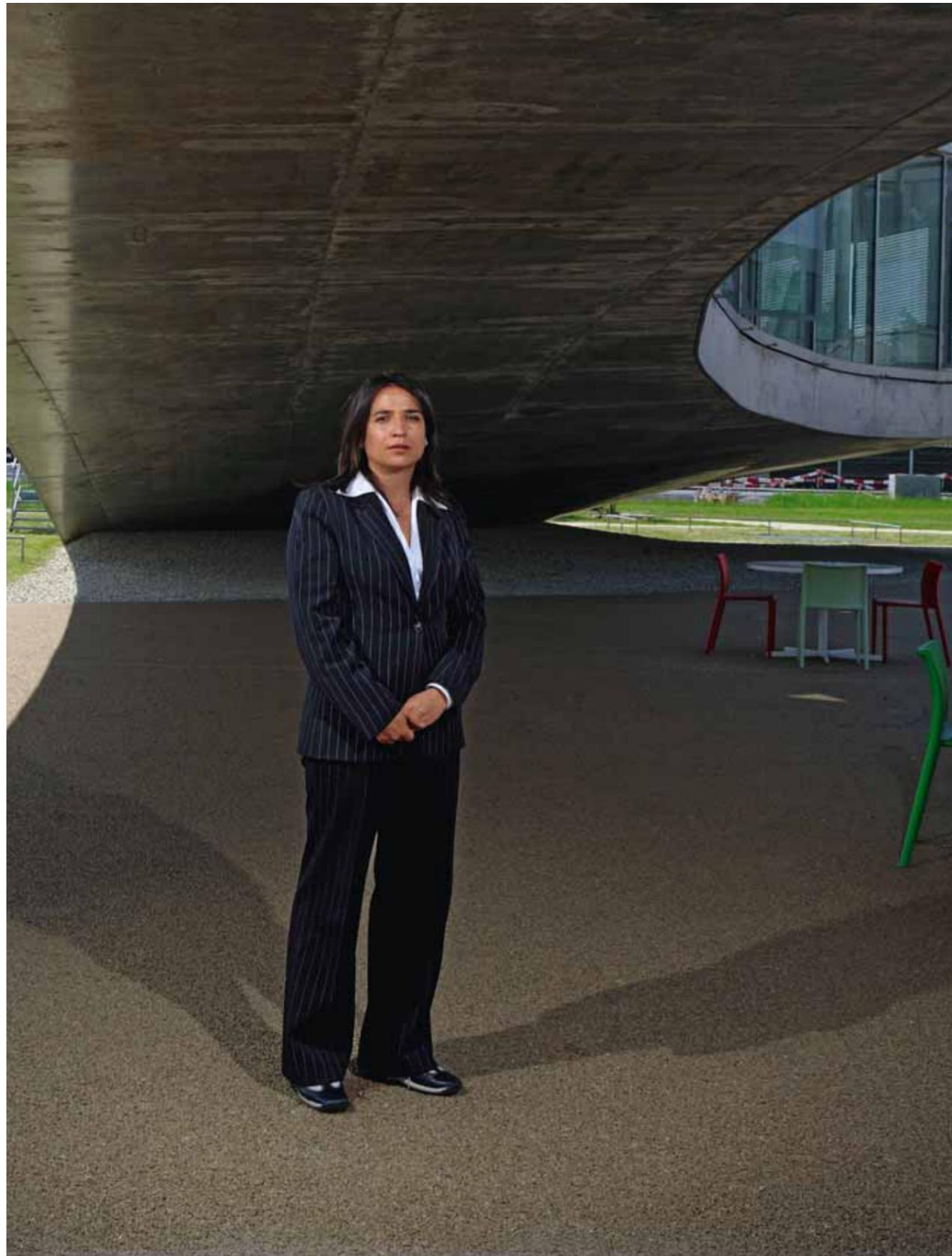
Pour nous convaincre que le changement est non seulement inévitable, mais bénéfique et désirable, on nous bassine souvent avec l'image de la chenille qui se réalise en papillon. Permettez un doute: qui me dit que la chenille, heureuse dans les branchages et le feuillage, est impatiente de s'arracher, ô combien douloureusement, à ce corps familier, voluptueusement adapté à sa tranquille existence? Qu'elle a envie de se métamorphoser, de voltiger périlleusement dans les airs... pour s'effondrer bientôt, après une vie courte et épuisante, qu'à tort nous imaginons légère et insouciance?

Alors le changement, il faut l'accueillir, bien sûr, puisqu'il est, dès les origines, le lot de tout ce qui est vivant, la condition de la survie des espèces, et la clef de toute découverte, de toute avancée, de tout espoir. Mais reconnaissons qu'il n'est pas invariablement synonyme de progrès, gardons un regard critique.

Le dire n'est pas politiquement correct, et pourtant c'est ainsi: comme la langue d'Esope, le changement peut être la meilleure des choses mais peut aussi se révéler la pire. N'en faisons pas un évangile!



Jacques Poget, chroniqueur, ancien rédacteur en chef de 24heures et président du jury du Prix Suva des Médias.



01 // L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne est à la pointe de la technologie. Elle représente une source d'observation et d'inspiration pour Lydie Lecoultré.

Cerner les risques de demain: Lydie Lecoultré, «Future Scout» à la Suva.

L'observation des activités d'aujourd'hui permet d'évaluer les opportunités et les risques de demain. Pour Lydie Lecoultré, cette recherche de signaux provenant des faits et gestes de notre société est le fruit d'une ouverture d'esprit totale sur le monde actuel.

«Les discussions avec les personnes que je rencontre et leur manière de vivre sont une source d'enrichissement personnel et une mine de renseignements pour mon activité professionnelle», déclare Lydie Lecoultré. La psychologie est un thème-phare, une passion pour cette jeune femme de 33 ans. Après des études universitaires à Lausanne puis Neuchâtel, elle rend son travail de mémoire de licence traitant de l'intégration de la santé et sécurité en entreprise. Elle devient ensuite consultante dans ce domaine dans une entreprise alémanique avant de rejoindre la Suva en tant que psychologue du travail.

Depuis avril 2010, Lydie Lecoultré est également «Future Scout» au sein du projet «radar de détection précoce» de la Suva. Cet instrument n'est évidemment pas une machine, mais une tâche stratégique permettant de détecter en continu les tendances sociétales, technologiques, écologiques et régulatrices qui feront partie de notre quotidien dans un futur proche. «Nous sommes chargés d'observer les développements de notre environnement afin de détecter précocement les opportunités et les risques qui y sont liés». Les signaux retenus sont ensuite analysés, hiérarchisés puis classés dans l'une des douze tendances répertoriées: textiles intelligents, e-bike, problèmes psychiques, entre autres.

Une approche futuriste

Pour imaginer ces propos, Lydie Lecoultré évoque le phénomène en vogue des caméras embarquées. De plus en plus de gens filment leurs exploits à l'aide de caméras qu'ils portent sur leur casque, au bout de leurs spatules ou sur leur vélo de cross. Ces vidéos sont ensuite diffusées sur la toile et ainsi accessibles à tous les internautes. Son groupe de travail s'est penché sur les nombreux aspects traitant de ce phénomène: quelles activités sont touchées, quels groupes de personnes les utilisent, quels sont les risques encourus, qui regarde les films, quelles en sont les conséquences physiques, psychiques, sociales?

«Les différentes observations sur un même sujet forment un immense puzzle dont les pièces peuvent être interchangeable. De plus, chaque réponse apportée constitue à la fois une nouvelle pièce et un nouveau puzzle à lui-seul», explique la «Future Scout».

La détection systématique précoce, au moyen de ce radar, représente pour la Suva, un saut quantique dans sa mission de protection de la santé des assurés, dans un monde en pleine évolution. «Préparer l'avenir en scrutant le monde, les gens, leur comportement, exige une ouverture d'esprit totale. L'autocensure ne peut pas y exister car tout peut être intéressant, déterminant», déclare Lydie Lecoultré et de citer Woody Allen: «Je m'intéresse à l'avenir car c'est là que j'ai décidé de passer le restant de mes jours».

Texte: Jean-Luc Alt // Photo: Jean-Luc Cramatte

www.suva.ch/etude-prospective



01



06



02



02



05



05

01

L'électricité en toute sécurité

De nos jours, l'électricité est considérée par le consommateur comme sans danger. Cette situation comporte néanmoins un revers: nous avons «oublié» que, pour être sûre, l'électricité doit être utilisée et manipulée en respectant les précautions d'usage. Nous sommes ainsi amenés à sous-estimer les dangers. La brochure fait le point sur les situations dangereuses, rappelle les règles de sécurité et transmet les connaissances nécessaires pour utiliser l'électricité en toute sécurité. Cette publication ne s'adresse pas aux électriciens de métier, mais aux «profanes» tels que les artisans qui utilisent quotidiennement des appareils électriques. Elle est également destinée aux «vieux routiers» car, du fait de l'habitude, ils ont eux aussi quelque peu tendance à oublier que l'électricité peut se révéler dangereuse.

L'électricité en toute sécurité // 20 pages A4 // Réf. 44087.f

02

Utiliser la main courante pour éviter des accidents

La plupart des accidents dans les escaliers pourraient être évités à condition d'utiliser la main courante. La Suva vient d'élaborer une nouvelle série de supports d'information et de moyens d'action à ce sujet dans le cadre de la campagne «trébucher.ch».

Affiches Secrétaire
Affiche F4: réf. 77222.f //
Affiche A3: réf. 77223.f

Ouvrier
Affiche F4: réf. 77224.f //
Affiche A3: réf. 77225.f

Monteur
Affiche F4: réf. 77226.f //
Affiche A3: réf. 77227.f

Carte postale avec des conseils // Réf. 77228.f

Actions de sensibilisation dans l'entreprise

Des actions peuvent sensibiliser vos collaborateurs aux dangers réels des escaliers. La Suva vous propose les moyens suivants:

Utiliser la main courante pour éviter des accidents // Guide de préparation d'une action dans l'entreprise contre les chutes et faux pas dans les escaliers // Uniquement disponible en téléchargement: 88259.f.

Module de prêt «Scène d'accident» // Sensibilisez vos collaborateurs au risque d'accident dans les escaliers // Ce module est particulièrement efficace pour inciter vos collaborateurs à utiliser la main courante. // Uniquement disponible en téléchargement: 88260.f.

Liste de contrôle «Stop aux chutes et faux pas dans les escaliers: mains courantes» // Contrôlez les mains courantes de votre entreprise pour mettre en œuvre les mesures d'amélioration qui s'imposent. // Réf. 67185.f

Vous trouverez de plus amples informations sur les escaliers et les mains courantes sur www.suva.ch/trebucher.

03

Actualités de pointe

Equipements de travail: la sécurité commence dès l'achat // Informations sur l'achat, la modification et l'extension de machines et autres équipements de travail neufs ou d'occasion // 20 pages A4 // Réf. 66084.f

Comment acquérir des machines conformes aux règles de sécurité? // Brochure d'information à l'usage des employeurs, des chefs d'entreprise et des acheteurs // 6 pages A4 // Réf. 66084/1.f (condensé de la brochure 66084.f)

Ces publications ont été mises à jour et adaptées à la législation actuelle, en particulier à la loi fédérale sur la sécurité des produits (LSPro), à l'ordonnance sur la sécurité des machines (OMach) et à la directive Machines 2006/42/CE.

04

Fiches thématiques pour la branche de la construction

Les fiches thématiques suivantes peuvent être directement téléchargées au format PDF sur www.suva.ch/waswo-f. Elles n'existent pas sous forme imprimée.

Protections latérales. Exigences relatives aux éléments de garde-corps périphériques // Réf. 33017.f

Platelages de ponts de ferblantier // Réf. 33021.f

Paroi de protection de couvreur pour échafaudage de façade // Réf. 33022.f

Parois de retenue sur le toit // Réf. 33023.f

Protections latérales constituées de filets de sécurité // Réf. 33028.f

Assainissement de panneaux légers contenant de l'amiante par des entreprises reconnues. Surfaces inférieures à 0,5m² par local de travail // Réf. 33036.f

05

Affiches pour les entreprises

Tordez-lui le cou! // L'alcool n'est pas sans danger – pour vous et vos collègues // Format A4 // Réf. 55294.f

«Sport Basics»: un programme de prévention pour mieux saisir la balle au bond // Format A4 // Réf. 55295.f

06

Nouveau film Napo

Se déplacer en toute sécurité au sein de l'entreprise
 Avec ses aventures, le personnage d'animation Napo attire l'attention sur les dangers sous-estimés au poste de travail. Cette fois, ce sont les activités de circulation et de transport internes à l'entreprise qui sont concernées. En effet, elles impliquent des accidents particulière-

ment nombreux et d'une gravité supérieure à la moyenne. Dans de nombreuses entreprises, il s'agit de la première cause d'accident. Avec une pointe d'humour, Napo présente les dangers particuliers de la circulation à l'intérieur de l'entreprise et montre l'attitude à adopter pour se déplacer en toute sécurité.

Film «Napo dans: Circulez, y'a tout à voir!» // Durée: 11 min // Réf. DVD 374.d/f/i

07

Toujours à jour avec le service RSS

RSS («Really Simple Syndication») vous permet de vous abonner à des informations. Si la Suva publie par exemple des News, vous pouvez appeler dans votre navigateur une liste des dernières activités et visualiser les thèmes souhaités. Pour pouvoir bénéficier du service RSS de la Suva, il vous suffit d'installer un lecteur RSS. Ce programme permet de lire toutes les informations pour lesquelles vous avez un abonnement. Vous trouverez une brève instruction pour vous inscrire au service RSS et un lien vers la liste des lecteurs RSS fréquemment utilisés sur www.suva.ch/rss-f.

Newsletter

Abonnez-vous à notre Newsletter, qui vous permettra chaque mois d'en savoir plus sur certains sujets d'actualité, nos campagnes, nos offres et nos services. // www.suva.ch/newsletter-f

Commandes en ligne

La plupart des publications Suva présentées ci-dessus peuvent aussi être consultées, imprimées et commandées à partir de notre site Internet. // www.suva.ch/waswo-f



Maintenance = gestion du risque réussie



La Journée suisse de la sécurité au travail JSST qui se déroulera au Centre de la Culture et des Congrès (KKL) le 20 octobre 2011 à Lucerne aura pour thème: «La maintenance fait partie intégrante de la gestion réussie des risques». Les organes visés sont constitués par les membres de direction et les cadres supérieurs des entreprises privées et publiques ainsi que par les acteurs de la sécurité au travail et de la protection de la santé. Des interlocuteurs hautement qualifiés de l'économie et de la recherche vont ainsi mettre en lumière les aspects principaux du thème. Question centrale: quels sont les facteurs contribuant à une maintenance durable et sûre?

Les machines et les installations mal entretenues entraînent des perturbations de fonctionnement et des accidents. Souvent, les coûts engendrés sont très élevés. De plus, les collaborateurs chargés de travaux de maintenance sont exposés à des risques extrêmes. Le danger est encore démultiplié lorsque la production est interrompue en raison d'une machine défaillante. Chaque minute signifie un manque à gagner certain. L'agitation se fait sentir et chacun commence alors à improviser de manière dangereuse. Les faits sont clairs: environ 20 % de tous les accidents de travail surviennent lors de travaux de maintenance et occasionnent régulièrement des décès de collaborateurs. // hat

